



REQUETE EN ABATTAGE D'ARBRE·S

soumise à la LPrPNP (Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager)

Dossier No 8266/06/2026

A remplir par le responsable communal

Requête reçue le : 23.02.2026 Responsable communal : M. Florim Ajda
 Visite sur place : --- Arbre(s) dangereux : OUI NON
 En présence de :

A remplir par le requérant de l'abattage

A. Intervenants :	Raison sociale ou adresse
Propriétaire	Madame et Monsieur Véronique et Thierry Monition Route de Fontanivent 25 1822 Chernex
Demandeur	M. Thierry Monition

A remplir par le requérant de l'abattage

B. Situation de l'arbre/des arbres à abattre	
Adresse	Route de Fontanivent 25 – 1822 Chernex
Parcelle No	8266

A remplir par le requérant de l'abattage

C. Motif(s) de la demande
Motifs invoqués par le requérant : Le cerisier est très vieux et ne donne plus de fruits ; ses branches sont sèches et se détachent toutes seules. L'arbre est très probablement en fin de vie.

A remplir par le responsable communal

D. Caractéristique de l'arbre/des arbres à abattre				
No	Nom scientifique	Nom français	Remarque(s) – diamètre à 100 cm du sol	Valeur du sujet en CHF
1	<i>Prunus</i>	Cerisier	31 cm	

E. Motifs admis selon la LPrPNP	
<input checked="" type="checkbox"/> Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés	
<input checked="" type="checkbox"/> Arbre mort	
<input type="checkbox"/> Entrave avérée à l'exploitation agricole	
<input type="checkbox"/> Impératifs de construction ou d'aménagement (mise à l'enquête / rapport d'expertise en annexe)	
<input type="checkbox"/> Aucun motif invocable selon la LPrPNP	
Remarque(s) du responsable communal : L'arbre est mort et nécessite un abattage immédiat	
F. Préavis du service des espaces publics	
<input checked="" type="checkbox"/> favorable à l'abattage	
<input type="checkbox"/> défavorable à l'abattage (voir remarques du responsable communal)	
<input type="checkbox"/> la demande ne peut pas être prise en considération, aucun motif valable n'étant invocable selon la LPrPNP. L'abattage est refusé d'office.	
G. Proposition du service des espaces publics à la Municipalité	
<input checked="" type="checkbox"/> L'état d'urgence nécessite un abattage dans les meilleurs délais (urgent)	
<input checked="" type="checkbox"/> Autoriser l'abattage avec compensation (voir sous rubrique H. Compensation prévue)	
<input type="checkbox"/> Refuser l'abattage pour les motifs suivants :	
<input type="checkbox"/> Autoriser la taille d'allègement, de nettoyage ou de rééquilibrage	
<input type="checkbox"/> Autres recommandations d'entretien :	
H. Compensation prévue	
<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle plantation : un mirabellier et un abricotier	
<input type="checkbox"/> Financière (voir les valeurs des sujets sous rubrique « D » Caractéristique de l'arbre)	
I. Affichage au pilier public	
Date d'affichage au pilier public : du 02.03.2026 au 31.03.2026	
J. Remarque(s) éventuelle(s)	

Le collaborateur technique : Florim Ajda

Date : 24.07.2026

Visa : FA

Le chef de service : Patrick Aubort

Date : 24.02.2026

Visa : [Signature]

La directrice : Irina Gote

Date : 26.02.2026

Visa : [Signature]







